

ETAT LIQUIDATIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMPTABLE PAYEUR

TRESORERIE DE GIGNAC
24 bis AVENUE MARECHAL FOCH
34150 GIGNAC

Objet de la dépense:

Indemnité de conseil	2018	
Taux de l'indemnité	100%	3 945,66
<hr/>		
Indemnité de confection budget		0,00
Montant brut		3 945,66 €

CRÉANCIER

DOMINIQUE MONESTIER
TRESORIER DE GIGNAC
30003 00338 00054280004 19
SG MEZE

A précompter:

C.S.G.	2,40%	+	6,80%	356,63
R.D.S.			0,50%	19,38
1% solidarité				0,00
Montant net				3 569,65 €

Indemnité versée au titre de l'année 2018
perçue après service fait sur la base des moyennes N-1 N-2 N-3
Arrêté à la somme de:

Trois mille cinq cent soixante-neuf Euros et soixante-cinq Cents

GIGNAC , le 29/10/2018

Signature et cachet

COMMUNAUTE DE COMMUNES

INDEMNITÉ DE CONSEIL ANNÉE 2018

Gestion de 360 jours

(voir calcul sur état liquidatif ci-joint)

Montant des dépenses exercice:	2015	46 401 529,00
Montant des dépenses exercice:	2016	31 124 608,00
Montant des dépenses exercice:	2017	31 010 825,00
	Total	108 536 962,00 €
	<i>Moyenne annuelle</i>	36 178 987,00 €

Décompte de l'indemnité sur une gestion de 12 mois

3 pour 1000 sur les 7 622,45 premiers euros	22,87	
2 pour 1000 sur les 22 867,35 euros suivants	45,73	
1,5 pour 1000 sur les 30 489,80 euros suivants	45,73	
1 pour 1000 sur les 60 979,61 euros suivants	60,98	
0,75 pour 1000 sur les 106 714,31 euros suivants	80,04	
0,50 pour 1000 sur les 152 449,02 euros suivants	76,22	
0,25 pour 1000 sur les 228 673,53 euros suivants	57,17	
0,10 pour 1000 sur toutes les sommes excédant 609 796,07euros	3 556,92	
	Total	3 945,66 €

Taux de l'indemnité: 100% (Gestion de 360 jours) soit :

Indemnité de budget :

Certifié exact.

GIGNAC, le 29/10/2018

Le comptable public,
DOMINIQUE MONESTIER

